

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

DU 12 OCTOBRE 2015

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 12 octobre 2015

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PREFECTURE

**SERVICE DE LA COORDINATION
INTERMINISTERIELLE ET DE L'ACTION
DEPARTEMENTALE**

| Arrêté | Date | <u>INTITULÉ</u> | Page |
|------------------|-------------------|---|-------------|
| 2015/3187 | 12/10/2015 | Portant modification de nomination du régisseur de la régie de recettes instituée auprès de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. | 4 |



PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

Créteil, le 12 octobre 2015

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTRIELLE ET DE L'ACTION
DEPARTEMENTALE

A R R E T E N° 2015-3187
portant modification de nomination du régisseur de la régie de recettes
instituée auprès de la sous-préfecture de NOGENT-SUR-MARNE

Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU l'arrêté interministériel du 29 juillet 1993 modifié habilitant les préfets à instituer ou à modifier des régies d'avances et de recettes de l'Etat auprès des services régionaux ou départementaux relevant du Ministère de l'Intérieur ;
- VU l'instruction codificatrice du 4 novembre 1996 sur les régies de recettes des préfectures et sous-préfectures, modifiée ;
- VU l'arrêté interministériel du 9 novembre 2001 fixant le montant maximum de l'encaisse des régisseurs de recettes des préfectures et sous-préfectures ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2011/789 du 01 mars 2011 portant nomination du régisseur de la régie de recettes instituée auprès de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2015/977 du 17 avril 2015 portant modification de nomination du régisseur de la régie de recettes instituée auprès de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne ;
- VU l'arrêté n°2014/7117 portant institution d'une régie de recettes auprès de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne ;

- VU** la demande du sous-préfet de Nogent-Sur-Marne en date du 11 septembre 2015 ;
- VU** l'avis conforme du comptable assignataire en date du 12 octobre 2015 ;
- SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'article 4 de l'arrêté n°2011/789 du 1^{er} mars 2011 modifié est modifié comme suit :

En cas d'absence ou d'empêchement, **Madame Stéphanie LEPETIT** sera remplacée dans ses fonctions par les régisseurs suppléants **Madame Elodie SOURIS et Madame Sandra FOUQUET**, adjoints administratifs, qui agiront pour le compte et sous la responsabilité du régisseur titulaire.

ARTICLE 2 : L'article 5 de l'arrêté n°2011/789 du 1^{er} mars 2011 modifié est modifié comme suit :

Madame Hélène BEAUVOIS, adjoint administratif, est nommée caissière de la régie de recettes instituée auprès de la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne. Elle agit pour le compte et sous la responsabilité du régisseur titulaire.

ARTICLE 3 : Les autres dispositions de l'arrêté précité demeurent inchangées.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne et le comptable assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 12 octobre 2015

**Pour le préfet du Val-de-Marne,
et par délégation,
Le secrétaire général
de la préfecture du Val-de-Marne**

Christian ROCK

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières
5ème Bureau
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD